

Le lit du colonel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

encore, et qu'on peut chercher ce bonheur que tous demandent, que nul n'obtient, mais qu'on entrevoit du moins dans les riants souvenirs du passé ou les espérances dorées de l'avenir.

Avec quelles jouissances ne glisse-t-on pas le soir dans ses pantoufles des pieds meurtris par la fatigue de la journée et blessés par le cuir gênant des bottes ! C'est alors que les cors s'endorment mollement, ne crient plus vengeance contre la chaussure étroite qui les comprimait, et oublient les tourments d'une gênante et dure captivité.

On ne porte les pantoufles que chez soi, où nulle boue n'en ternit les belles couleurs ; on marche avec elles plus en sûreté, mieux à l'abri des faux pas nombreux qui nous attendent dans la société ; car le terrain n'est pas glissant au sein de sa chambre, entouré de sa famille, bien loin des turpitudes humaines. A coup sûr, il se fait plus de bassesses avec des escarpins qu'avec des pantoufles.

Les pantoufles sont sans prétention, pleines de bonhomie ; elles sympathisent avec la mise la plus simple ; nulle domestique ne se fatigue le poignet pour leur donner un luisant qu'elles n'ambitionnent point ; elles ne cherchent pas à se produire ; elles attendent dans une alcôve sombre le moment d'être utiles et de se rapprocher du foyer, où s'écoule leur carrière ignorée, sans qu'elles aient à se reprocher d'avoir été pour quelque chose dans les *pas perdus* du solliciteur désappointé, dans les démarches humiliantes du courtisan, ou dans la fuite honteuse du soldat qui *lève le pied* durant une action.

Les chenets de la cheminée sont le trône modeste des pantoufles ; là, elles bravent la rigueur des hivers, l'humidité des rues et le choc des cailloux roulants placés en embuscade sur le pavé : ce sont elles qui s'offrent d'abord à nous au sortir de notre lit ; elles nous accompagnent dans la convalescence, et tempèrent la rigueur d'une réclusion forcée. Au moment où je trace ces lignes en leur honneur, il me semble presque qu'elles m'en témoignent de la reconnaissance par la douce chaleur qu'elles me communiquent et l'agrément que j'éprouve de les avoir mises en revenant d'une longue promenade. Puis, quel que soit le cordonnier qui ait fait vos souliers, ils ne disent rien à votre cœur ; il n'en est pas de même des pantoufles, souvent brodées par une main qui vous fut chère : il est bien doux alors de penser qu'une amie nous tient les *piéds chauds*, et dans ce cas, il est presque impossible de faire un *pas* sans songer à elle.

Dans ce monde pervers où tout est feinte, où la générosité est dupe, la candeur absurde, l'intrigue en faveur, l'égoïsme universel, combien souvent j'ai regretté mon foyer et surtout mes pantoufles chéries ?

PETIT-SENN.

Le lit du colonel.

Il y a quelques années, lors d'un rassemblement de troupes, l'état-major d'une division ou d'une brigade — nous ne nous souvenons plus au juste — devait passer la nuit dans un tout petit village.

A grand-peine, on put trouver une chambre pour le colonel en chef. Tous les autres officiers étaient condamnés à coucher sur le foin, comme de simples pioupious. Chez nous, n'est-ce pas, avec nos mœurs démocratiques, le mal n'était pas bien grand.

Cependant, le major-médecin n'était pas du tout content. Cette nuit sur la paille ne lui disait rien. Il faut croire que c'était un médecin qui aimait ses aïses, et dont le sommeil, dans la vie civile, n'était pas souvent troublé par le bruyant appel de la sonnette de nuit.

« Comment donc pourrais-je faire pour avoir un lit ? » se disait-il.

Hélas, il n'y avait rien à faire. Le seul lit disponible, dans tout le village, était celui qui le attendait colonel.

Il était tard déjà. L'infortuné major, tout seul, la tête basse, se promenait de long en large devant la maison de commune, où sa place avait été arrêtée, à l'écurie, à côté de celles des autres officiers. « Comment donc pourrais-je faire pour avoir un lit ? » se répétait-il, obstiné.

A ce moment, le colonel sortit de la maison. Il allait se mettre au lit, dans ce lit tant convoité par le médecin.

« Comment, major, encore debout, exclaima-t-il, en frappant familièrement sur l'épaule de l'officier, vous êtes bien sombre ce soir. Qu'y a-t-il ? »

— Rien, mon colonel... rien...

— Après la journée fatigante que nous avons eue, vous ne paraissiez point pressé d'aller vous reposer. Déjà, tous vos collègues sont « à la paille ».

— « A la paille, » mon colonel, c'est bien le cas de le dire.

— Il est de fait qu'ici l'hospitalité n'est pas très brillante. C'est à grand-peine qu'on a pu me dénicher une chambre, et encore, paraît-il, elle laisse fort à désirer.

— Ah, oui..., cette chambre..., chez le vieux municipal... Hum !... Hum !

— Et quoi?... Qu'y a-t-il ? Savez-vous, major, que vous n'êtes pas rassurant avec votre hum !

Le visage du médecin se rassénérât un peu.

— Oh ! mon colonel, il n'y a rien ; rien de sérieux, en tout cas...

— Allons, allons, major, vous m'intriguez. Qu'y a-t-il ? Entre soldats, que diable, pas de façons !

— Rassurez-vous, mon colonel, une bagatelle. Vous savez, sans doute, que le fils du municipal, malade depuis plusieurs années, est mort il y a quatre jours. Dès lors, à ce qu'on dit... votre chambre — qui était la sienne — n'a pas été aérée.

Le colonel pâlit. Au contraire, le visage du major s'épanouissait. Il faisait nuit noire, heureusement : on ne vit rien.

Saisissant brusquement par le bras, le médecin, qui pirouetta sur ses talons, le colonel le regarda bien en face : « Alors, vous trouvez que ce n'est rien ça !... Et on me laissait ignorer la chose !... Non, je ne logerai pas dans cette chambre... Un mortel !... Quatre jours !... Oh ! c'est trop fort ! Allons, major, venez avec moi ; nous trouverons bien une place quelque part, sur le foin. J'aime mieux ça.

— Mais, mon colonel, revenez donc à vous... Vous avez tort... Vous serez bien mieux dans un lit, quand même...

— Non, non, non, mille fois non ! c'est inutile, je n'irai pas là-bas. Allons, vous dis-je, venez avec moi. Nous avons tous deux grand besoin de repos.

— ... Si vous permettez, mon colonel, dans un moment. Je désire prendre l'air encore un peu.

Aussitôt seul, le major, riant sous cape, s'en alla prestement s'étendre dans la funèbre couche, que lui abandonnait si facilement son supérieur. Il y dormit jusqu'au matin d'un sommeil de colonel.

Au déjeuner, tout les officiers connaissaient l'histoire, bien que le colonel n'en eût soufflé mot.

Le capitaine d'administration qui avait organisé les logements, s'approcha, au sortir de table, du médecin, et lui dit tout bas, à l'oreille :

« Alors, major, quel satané conte avez-vous fait au colonel ? Il n'y a rien de vrai dans votre histoire. Sachez même que, jamais encore, il n'y a eu de décès dans la maison du municipal. On n'y meurt pas, paraît-il. »

Un officier d'artillerie, qui avait entendu ces mots, se pencha à l'autre oreille du médecin : « Hein ! mon cher major, maintenant que le médecin est entré dans la maison, le charme pourrait bien être rompu ? »

Commandements des maires en France.

La Loi, comme l'Eglise, a ses commandements. Pour un maire, apprenez quels sont les règlements :

A la maison commune être journellement. Lire tous les placets très attentivement, Y répondre en bon style, et surtout promptement. A monsieur le préfet écrire exactement, Avec le sous-préfet, procéder mêmement. Recevoir le public toujours courtoisement, Même alors qu'il se plaint du maire injustement. Puis, surveiller l'école et, paternellement, Parler à chaque enfant, qui le trouve assommant. Chose plus grave encore : unir des cœurs aimants Qui, bientôt, maudiront le maire et leurs serments. Au chef-lieu du canton, mener, une fois l'an, Les conscrits, que l'Etat tient à voir comme Adam. Présider le Conseil, en subir bravement Les stériles débats sans découragement. Ne recevoir jamais le moindre traitement, Et souvent, du pays, aucun remerciement. Tel est le sort d'un maire habituellement. Parfois, il peut avoir un dédommagement, Mais il faut, pour cela, mourir subitement. Le peuple alors, ému, dit trop tardivement : « Il fut un maire habile et d'un grand dévouement. Accompagnons le corps avec recueillement. » Le beau jour de sa vie est son enterrement.

(Les Annales.)

Mot du logogriphe : Malheureux. — Ont répondu juste : MM. Masson, Genève ; F. Bron, Peseux, Neuchâtel ; L. Margot, Sainte-Croix ; Hôtel continental, Hôtel du Raisin, Amédée Pochon, Lausanne ; Lavanchy, Col-des Roches ; Lydie Schmidt, Semsales ; G. Garin, Aubonne ; Pauroux, Onnens ; Alice Wymann, Genève. — La prime est échue à l'Hôtel du Raisin, Lausanne.

THÉÂTRE. — Jeudi, la représentation de **La Robe rouge**, de Brioux, a fait une des plus belles salles de la saison et ce n'est pas peu dire. Dans l'auditoire, un grand nombre de juristes. A la sortie, les spectateurs étaient unanimes à louer l'interprétation et la mise en scène, auxquelles M. Darcourt avait voué tous ses soins. Une troupe en tournée n'eût certainement pas mieux fait. Quant à la pièce elle-même et à son esprit, les avis différaient beaucoup. Nous ne sommes pas encore bien habitués à l'orientation actuelle de l'art dramatique, qui tend de plus en plus à se rapprocher des idées nouvelles. Et certes, le théâtre n'est pas le moins téméraire, ni le moins heureux d'entre les propagateurs de ces idées. Cela ne va pas à tout le monde.

Demain, dimanche, **Les crochets du père Martin**, drame en 3 actes, et **Champagnol malgré lui**, comédie en 3 actes. Pléurs et rires. — Rideau à 8 heures.

Soirées de Zofingue. — Tout le monde au théâtre : messieurs les étudiants sont en scène. C'est une vieille tradition, et solide, je vous le promets. Le programme ? Qu'importe. Ce sont les étudiants. Huit jours avant les représentations, on ne trouve déjà plus de billets. C'est pour *lundi et mercredi prochains*. Si vous n'avez pas encore de place et que vous n'ayez pas d'ami à Zofingue, ma foi ?....

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la souscription à ce jour . Fr. 128 —

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les *Pilules hématogènes* du docteur *Vindevogel* m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes réglures et de tous formats.

REGISTRES SUR COMMANDE

EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOIGNÉE

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.